APPORT ANNUEL



Lancement des capsules



Actes de la Journée d'étude du 27 novembre 2007



Rencontre du conseil d'administration

RAPPORT ANNUEL 2008-2009 TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

Table des matières

Avant-propos	
Mot de la présidente	
La Table de concertation en violence conjugale de Montréal en quelqu	ues mot
Historique, mission, valeurs	5 7
Les réalisations en 2008-2009	
AXE 1 : Intensifier la concertation intersectorielle en matière de violence conjugale à Montréal.	10-
Objectif 1.1 : Maintenir un lieu permanent de dialogue Objectif 1.2 S'assurer de l'intégration des membres et des nouvelles	
personnes déléguées Objectif 1.3 Améliorer le fonctionnement des instances de la Table	
Axe 2 : Favoriser l'identification et l'avancement des enjeux et des priorités régionales en matière de violence conjugale.	16-2
Objectif 2.1 Assurer la continuité et l'avancement des priorités régionales en violence conjugale touchant les communautés ethnoculturelles à Montréal	
Objectif 2.2 Assurer la continuité et l'avancement des priorités régionales concernant les enfants exposés à la violence conjugale	
Objectif 2.3 Assurer la continuité et l'avancement des priorités régionales concernant les personnes ayant des besoins	
particuliers en contexte de violence conjugale Objectif 2.4 Développer des stratégies pour influencer les décideurs politiques	
Projets en partenariats	2
Annexes	2

Note

RAPPORT ANNUEL 2008-2009 TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

Avant-propos

Quelques mots de la présidente

Voici mon dernier mot en tant que présidente de la Table de concertation. Je dois vous avouer ne pas avoir vu le temps passer. Je réalise à peine que, déjà, cinq ans se sont écoulés. Ce fut, dois-je dire, des années riches en projets, toujours pertinents et, parfois même, très innovateurs.



Pensons, entre autres, à la production de nos capsules vidéo explorant les difficultés vécues par des clientèles socialement marginalisées aux prises avec un contexte de violence conjugale. Ces capsules qui relatent la réalité des hommes, des lesbiennes et des femmes sourdes victimes de violence conjugale expriment, on ne peut mieux, la volonté de la Table d'être attentive à des aspects moins connus de la problématique. En appui à ces capsules, des journées d'étude sur ces mêmes thèmes viennent approfondir, encore plus, notre réflexion et bousculer, encore plus, nos idées. Force est de constater que la Table ne craint pas d'aborder des sujets controversés qui ne font pas consensus, le tout bien sûr dans une démarche d'ouverture et de développement des connaissances.

Toujours soucieuse de demeurer au diapason des enjeux régionaux, l'accessibilité et l'adaptation des services aux communautés ethnoculturelles demeurent, depuis le début de mon mandat, de grandes priorités de la Table. Le volet communautés ethnoculturelles, bien épaulé par un comité de travail actif, devient une force vive de la Table. La mise à jour et la mise en ligne du bottin de ressources, la recension des outils de sensibilisation et d'information multilingues en violence conjugale et l'articulation d'une recherche- action touchant l'accessibilité des services représentent, sans contredit, des avenues judicieuses pour mieux répondre aux besoins des communautés ethnoculturelles.

Je ne voudrais surtout ne pas oublier le Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale qui a été au cours des cinq dernières années un volet très important. Je suis tellement heureuse que la Table assurera, en collaboration avec l'Agence de la Santé et des services sociaux de Montréal, le

RAPPORT ANNUEL 2008-2009 TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

déploiement du Protocole sur l'ensemble de l'île de Montréal. Le Protocole, disons-le, a bien vieilli. Tout le chemin parcouru, nous le devons à toutes les personnes qui ont investi temps et énergie à l'intérieur des comités locaux et de suivi. L'effort collectif est définitivement un gage de succès. J'en profite, par ailleurs, pour remercier chaleureusement I sabelle Marchand qui a fait un travail remarquable. En peu de temps, tu as su faire avancer bien des choses avec facilité et efficacité, un grand merci à toi.

Toutefois, aucun de ses projets n'aurait la même résonance sans la richesse de la vie associative de la Table. La diversité des expertises et des organismes représentés s'avère une source d'enrichissement pour chacune et chacun d'entre nous et pour chacun de nos projets, du plus petit au plus grand. Voilà la réelle force de la Table.

Enfin, en ce qui me concerne, je peux vous dire que d'assurer la présidence fut une expérience professionnelle heureuse, remplie de beaux apprentissages plus riches les uns que les autres. Je peux vous assurer que j'ai vraiment fait de mon mieux, sans trop compter mes heures. J'aimerais sincèrement remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre support et vos précieux conseils, vous avez vraiment contribué à la richesse de mon mandat. Je vous en suis très reconnaissante. Merci !

Mot dernier ira à Monique avec qui j'ai partagé de très bons moments professionnels et personnels. Un grand merci à toi femme orchestre de tous les talents. Ce fut un réel plaisir de travailler, échanger et de rire avec toi...Oui, nous l'avons tous remarqué, Monique aime bien rire. Chère Monique, il ne me reste qu'à te souhaiter une relève à la présidence digne de toi.

Merci pour ces cinq belles années.

Lise Poupart Juin 2009

TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

La Table de concertation en violence conjugale de Montréal ... en quelques mots

istorique

La Table a été créée en 1986 à l'initiative du Service de police de la communauté urbaine de Montréal (SPCUM) en réponse au mandat confié par le ministère de la Justice de traiter la violence conjugale comme un crime. Dès cette époque, il était rapidement apparu nécessaire de travailler conjointement avec d'autres partenaires oeuvrant dans le cadre de cette problématique afin de mieux répondre aux besoins des victimes.

« Malgré les difficultés, les embûches et les débats parfois laborieux, l'exercice d'asseoir des acteurs concernés à des niveaux différents par la violence conjugale constituait une réelle innovation pour l'époque ». Élizabeth Harper Représentant des maisons d'hébergement 1986-1996

« La coopération qui s'est établie entre les partenaires de différents réseaux et l'implication d'individus extrêmement compétents et influents a permis de développer de nombreux protocoles d'aide pour les victimes et de résoudre des problèmes très concrets vécus par les différents intervenants sur le terrain ».

Lison Ostiguy,

Représentante du Service de police de la ville de Montréal

1990-1997

Considérant la complexité de la problématique de la violence conjugale, la Table encourage le partenariat et la coopération des différents acteurs sociaux. Nous préconisons également une démarche globale d'analyse et d'action de la problématique tout en priorisant la protection des femmes, des enfants, des autres victimes et la responsabilisation des agresseurs et agresseures. Ultimement, nous visons l'élimination de la violence conjugale.

TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

La concertation régionale multisectorielle des organismes oeuvrant en violence conjugale constitue un puissant véhicule permettant de s'enrichir mutuellement de l'expertise et de l'expérience des autres partenaires.

L'engagement de chaque partenaire contribue à l'identification des causes de la problématique de la violence conjugale.

Ceci implique un respect mutuel des organismes, des intervenantes et des intervenants oeuvrant en violence conjugale tout en tenant compte des mandats, et des missions qui peuvent différer d'une organisation à l'autre.

Cette concertation permet l'élaboration et la mise en œuvre de projets concrets auxquels tous les membres sont associés. Ainsi, la préoccupation à l'égard des enfants exposés à la violence conjugale a été partagée par tous les membres depuis les tous débuts de la Table.

Nous avons également une préoccupation à l'égard des personnes ayant des besoins spécifiques eu égard à la violence conjugale: femmes et membres des communautés ethnoculturelles, lesbiennes, femmes handicapées, femmes âgées, femmes autochtones, gais et hommes violentés notamment en ce qui concerne l'adaptation des services à leurs diverses situations.

▶ tructure et instances

La Table est dotée d'un conseil d'administration, d'un comité de coordination, de comités permanents, de comités ad hoc et d'une coordination qui ont à cœur le développement et la réalisation de chaque priorité. La Table a aussi établi de nombreux partenariats pour mener à bien sa mission de concertation régionale multisectorielle en violence conjugale.

Chaque organisme membre désigne une personne déléguée qui siègera au conseil d'administration de la *Table* pour un mandat de deux ans. Ce mandat est renouvelable. Selon leur mission, ces membres sont concernés à des niveaux différents par la problématique de la violence conjugale.

TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

omposition

Les secteurs suivants sont représentés à la Table : organismes pour femmes violentées ; organismes intervenant auprès des conjoints violents ; organismes ethnoculturels ; organismes intervenant auprès des clientèles vivant des réalités particulières ; organismes de défense collective des droits des victimes ; Santé et Services sociaux ; Justice ; Sécurité publique ; Éducation ; formation/recherche et sont répartis de la manière suivante :

Réseau communautaire

ORGANISMES POUR FEMMES VIOLENTEES

- Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec (2 représentantes) 1
- Le Centre des femmes de Montréal 1
- Le regroupement régional des maisons d'aide, d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale de Montréal - Les Maisons de l'Île (2 représentantes) ¹
- S.O.S. Violence conjugale ¹

ORGANISMES INTERVENANT AUPRES DES CONJOINTS VIOLENTS

- Pro-gam inc. ¹
- Service d'aide aux conjoints (SAC) ²

ORGANISMES ETHNOCULTURELS

- A.C.C.É.S.S.S.¹
- Le Bouclier d'Athéna ¹

ORGANISMES INTERVENANT AUPRES DES CLIENTELES VIVANT DES REALITES PARTICULIERES

- Centre de solidarité lesbienne 1
- La Maison des femmes sourdes de Montréal 1

ORGANISMES DE DEFENSE COLLECTIVE DES DROITS DES VICTIMES

Association québécoise Plaidoyer-Victimes ¹

¹ Membre administrateur

² Membre observateur

TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

Réseau institutionnel

SANTE ET SERVICES SOCIAUX

- Centre Jeunesse de Montréal Institut universitaire ¹
- Agence de la santé et des Services sociaux de Montréal ²
- Centre de Santé et de services sociaux Jeanne Mance 1
- Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw 1
- Service Côté Cour 1

JUSTICE

- Cour du Québec Bureau des procureurs aux poursuites criminelles et pénales¹
- Cour municipale de la Ville de Montréal Bureau des procureurs 1
- Direction de l'Indemnisation des victimes d'actes criminelles (IVAC) ²
- Magistrature de la Cour du Québec 2

SECURITE PUBLIQUE

- Service de Police de la Ville de Montréal 1
- Services correctionnels du Québec région de Montréal 1

ÉDUCATION

 Direction régionale de Montréal - Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec ¹

FORMATION / RECHERCHE

- Université McGill École de Service social ¹
- Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)²

¹ Membre administrateur

² Membre observateur

TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

2008-2009 Les réalisations





AXE 1

Intensifier la concertation intersectorielle en matière de violence conjugale à Montréal.

La complexité de la problématique de la violence conjugale encourage les différents acteurs sociaux à mener des actions concertées et à poursuivre les efforts pour intensifier la concertation régionale. En travaillant ensemble, nous élargissons nos sources d'information et nos angles d'analyse et nous pouvons ainsi déployer différentes actions visant à faire face à cette complexité.

Objectif 1.1

Maintenir un lieu permanent de dialogue

L'activation de cet objectif s'est déployé par la tenue de 2 journées d'étude, des présentations réalisées par 3 organisations lors des rencontres du conseil d'administration, la réalisation d'une étude de faisabilité pour un forum de discussion sur le site Web de la Table et la publication d'information sur notre site Web

z Journées d'étude

Dans le cadre de la démarche de planification triennale tenue au cours de l'année 2007-2008, les membres de la Table avaient souligné la « nécessité de tenir davantage de débats de fond sur des questions même controversées et des échanges sur les pratiques, les expertises, les approches, les visions et les contraintes organisationnelles de chaque membre ».

Ce consensus s'est traduit au plan d'action 2008-2009 par l'organisation de 2 journées d'étude et de réflexion pour les membres sur les concepts, les pratiques, les expertises ou les enjeux permettant l'identification de valeurs communes et de contraintes.

TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

Le thème retenu par les membres pour la première journée d'étude de l'année 2008-2009 est celui des hommes subissant la violence conjugale. Cette activité s'est déroulée le 4 décembre 2008 et la Table a pu compter sur l'expertise et la collaboration du Service d'aide aux conjoints (SAC) pour élaborer et tenir cette activité.

Cette première journée d'étude visait, d'une part, à mieux connaître les réalités des hommes subissant la violence conjugale et, d'autre part, à susciter la réflexion continue sur les besoins et les enjeux spécifiques des réalités des hommes subissant la violence conjugale.

Les vingt-quatre personnes ayant assisté à cette activité ont globalement évalué que le premier objectif avait été atteint dans une proportion de 85% alors que le deuxième objectif a été atteint à 77%.

Cette première activité de réflexion sur un sujet considéré délicat par plusieurs ne permet pas à la Table de dégager des recommandations, mais bien de prendre acte de constats et d'enjeux propres à cette réalité particulière.

Ainsi, parmi les principaux malaises soulevés ou ressentis lors d'une discussion sur la thématique des hommes subissant la violence conjugale, nous retrouvons des enjeux politiques, financiers et sociaux.

La deuxième journée d'étude tenue le 12 mars 2009 abordait le thème de *la violence conjugale chez les lesbiennes*. Cette activité poursuivait les objectifs d'acquérir de meilleures connaissances sur les différentes réalités lesbiennes, de mieux connaître les spécificités à l'égard de la violence conjugale vécue par les lesbiennes de même que l'intervention auprès de celles-ci et de discuter des obstacles et des enjeux sociaux auxquels sont confrontées les lesbiennes. La Table a élaboré cette activité en collaboration avec le Centre de solidarité lesbienne (CSL).

Les vingt-trois personnes ayant participé à cette journée ont globalement évalué que le premier objectif avait été atteint dans une proportion de 81%, le deuxième objectif a été atteint à 85% alors que le dernier objectif concernant le débat sur les enjeux sociaux et les obstacles a été atteint à 85% également.

Force est de constater que les discussions concernant les réalités particulières en violence conjugale, tant du point de vue de l'intervention que de la compréhension des enjeux sociaux cheminent à la Table depuis quelques années. La tenue de ces journées est venue ajouter un élément de plus à la réflexion collective des membres.

z Présentations réalisées par 3 organisations

Afin de discuter sur sujets permettant d'élargir la compréhension de la problématique de la violence conjugale et de sujets connexes, de connaître des expertises particulières et des approches novatrices susceptibles d'intéresser les membres et de favoriser la libre circulation des analyses et de différents points de vue, la Table a invité des organisations à réaliser une présentation dans le cadre d'une de ses rencontres du conseil d'administration.

Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) en novembre 2008;

La CLES est une organisation constituée de citoyennes engagées provenant d'organismes féministes et communautaires. Ces femmes sont actives dans les milieux de la pratique et de la recherche et ont développé une analyse critique de la prostitution et de ses impacts sociaux dommageables tant pour les personnes que pour les collectivités. La CLES s'oppose à la répression, à la discrimination et à la criminalisation des personnes prostituées.

Un projet de création de différents outils de prévention et de formation et permettant d'abord de donner la parole aux femmes ayant un vécu avec la prostitution et l'exploitation sexuelle commerciale. Différents outils seront créés tels vidéo, guide de formation, site web http://www.lacles.org/ etc. La 2° étape de ce projet prévoit le développement de solutions et de revendications politiques visant à contrer la répression et la criminalisation des femmes dans la prostitution, à prévenir la décriminalisation des proxénètes et des clients de cette industrie.

TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

∨ La Gendarmerie Royale du Canada (GRC) en janvier 2009

La GRC a produit différents outils produits (guide, dépliant, affiche, etc.); concernant la problématique de la traite des personnes au Canada.

Cette problématique est encore méconnue, voire taboue au Canada; il est difficile d'étayer ce phénomène, notamment parce que les victimes ne consultent pas les services sociaux, encore moins les services policiers et la GRC, ce qui rend le travail de ces derniers plus difficile et complexe.

La traite des personnes est un phénomène multidimensionnel, perpétré à l'échelle internationale. Elle se caractérise par l'exploitation de femmes, d'enfants et d'hommes et met en cause un éventail d'infractions à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. Cela dit, elle implique invariablement l'atteinte aux droits de la personne et plus particulièrement la perte de la liberté.

Également, en raison du caractère clandestin, la GRC dispense de peu de statistiques et de données pour quantifier cette problématique. Cependant, on estime que 600 000 à 800 000 personnes – dont une majorité de femmes et d'enfants - seraient victimes de traite chaque année.

Diverses circonstances conduisent des personnes à être victimes de traite, telles que la pauvreté, le désir d'une meilleure vie, etc. Il faut aussi savoir que les victimes sont aux prises avec différentes formes de violence, souvent sévères.

Cependant, la peur d'être retournées dans leur pays d'origine et la crainte de la police amènent souvent les victimes à ne pas dénoncer leur agresseur ou situation d'exploitation.

Également, divers concepts sont aussi abordés et distingués tels que traite nationale, traite internationale (exploitation), passage clandestin (transaction volontaire), etc.

 L'équipe pluriculturelle d'experts en ethnopsychiatrie de la Clinique de psychiatrie transculturelle de l'hôpital Jean-Talon en mars 2009

Les membres de la Clinique de psychiatrie transculturelle remercient la Table de l'invitation et expliquent le travail réalisé par leurs équipes multidisciplinaires auprès des individus, des couples ou des familles qui leur sont référés.

D'emblée, il est précisé que ces cliniciens ne sont pas des spécialistes de la problématique de la violence conjugale. Toutefois, leur travail est balisé par un certain nombre de principes :

 $1^{\rm er}$ principe : La violence conjugale doit être regardée selon nos balises légales et culturelles au Québec

La Clinique de psychiatrie transculturelle indique, par ailleurs, que la violence conjugale constitue une des formes de violence vécue par une partie de leur clientèle. D'autres formes de violence peuvent également faire partie du bagage de ces personnes : violence vécue avant et durant le trajet migratoire, violence intergénérationnelle, torture, guerre, etc. Dans tous les cas, il y a une quête de pouvoir par différents protagonistes. Les référents culturels peuvent renforcer ou non la violence et la recherche de pouvoir sur une personne ou sur un groupe de personnes.

 $2^{\rm e}$ principe : toutes les cultures se valent : elles visent l'émancipation des individus.

En plus d'être multidisciplinaire, ce principe inspire la composition multiethnique des thérapeutes et cliniciens de la Clinique de psychiatrie transculturelle. Ce « dispositif » donne le temps et l'espace nécessaires à la famille accueillie par une équipe composée de 5 à 6 ou de 8 à 10 thérapeutes, selon les besoins, de « dérouler » leur histoire de vie afin qu'elle se clarifie, que les embûches et les difficultés soient identifiées et que des progrès puissent se réaliser. Bien sûr, il s'agit avant tout d'une thérapie par la parole.

Les rencontres avec la famille ou l'individu se tiennent aux 4 à 6 semaines et il est important de préciser que la Clinique complète, mais ne remplace pas l'intervention principale du professionnel ou de la professionnelle qui réfère la famille ou l'individu. Le référent ou la référente demeure saisi du dossier et participe aux rencontres multidisciplinaires. Un matériel précieux peut être recueilli durant ces rencontres.

Les deux modèles privilégiés par l'équipe multidisciplinaire sont ceux de la psychanalyse permettant « d'écouter le parcours subjectif » de l'individu et le modèle anthropologique qui permet de saisir toutes les nuances de sa culture d'origine. Incidemment, chaque équipe est obligatoirement composée d'un thérapeute issu de la même culture que l'individu ou la famille afin de faciliter l'interprétation et d'éviter les dérives et d'un représentant de la culture québécoise pour faciliter l'intégration culturelle à la société d'accueil. En l'absence d'un représentant de la culture de la famille, l'équipe aura recours à un interprète culturel.

Les différentes ressources communautaires et institutionnelles peuvent faire appel aux services thérapeutiques de la Clinique de psychiatrie transculturelle pour des conseils, de l'accompagnement et des références de cas.

TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

z Réalisation d'une étude de faisabilité pour un forum de discussion sur le site Web de la Table

Bien que le potentiel des forums de discussion dans les milieux professionnels soit de plus en plus reconnu, les conditions qui doivent être réunies pour en assurer son succès ne sont pas à négliger.

Ainsi, il est essentiel d'établir, dès le départ, quelques règles de fonctionnement fort simples : une animation, des objectifs précis, des enjeux clairement identifiés, une durée dans le temps, un code d'éthique.

Les objectifs et les enjeux du sujet mis en débat sur le forum de discussion doivent être clairs, précis et compris par toutes et tous, car un forum sans objectifs partagés ne permet pas d'échanges réellement constructifs et n'est pas porteur de sens pour les participantes et participants.

Pour la Table, il avère que les membres de la Table se rencontrent déjà souvent et lorsqu'une question est importante, ceux-ci ont développé l'habitude de se téléphoner.

De plus, les ressources nécessaires à l'animation d'un tel forum ne sont pas disponibles à la Table. Ainsi, un sujet d'intérêt touchant des aspects cliniques risquerait d'être traité avec des délais ce qui découragerait les participants à un tel forum de discussion.

Pour toutes ces raisons, les membres ont évalué et convenu de l'inutilité d'un forum de discussion sur le site Web de la Table pour les prochaines années.

z Publication d'information sur notre site Web

Nous procédons à la mise à jour de notre site Web régulièrement en fonction de l'actualité et des contributions de nos différents partenaires souhaitant voir publier diverses publications.

Au cours de l'année 2008-2009, notre site Web a reçu la visite de 9 910 internautes qui ont cliqué sur 44 376 articles différents.

Le tableau suivant présente les articles les plus visionnés par les internautes au cours de la même période.

Articles les plus populaires	Nombre de visites
27 novembre 2007 - Journée d'étude	4352
Nous joindre	3484
Notre mission	3278
Outils	2750
Politique de confidentialité	2448
Vous êtes victime de violence conjugale?	2288
Sommaire des activités	2200
19-20 avril 2006 - Colloque : Différents visages de la violence conjugale	2192
Le Bouclier d'Athéna Services familiaux ¹	2187
Cour municipale de Montréal – Division des affaires pénales et criminelles ¹	2053

Source : Tableau des articles les plus lus Site administrateur TCVCM – 21 avril 2009

RAPPORT ANNUEL 2008–2009 TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

Objectif 1.2

S'assurer de l'intégration des membres et des nouvelles personnes

La contribution pleine et entière de chaque membre de la Table aux discussions, échanges, orientations et décisions constitue non seulement un objectif, mais également une condition gagnante dans le cadre de la concertation que nous menons ensemble.

Chaque année, nous accueillons de nouveaux membres qui doivent, le plus rapidement possible, bien saisir le fonctionnement de la Table et de ses diverses instances, connaître les dossiers et les enjeux spécifiques à la problématique de la violence conjugale et ainsi mieux saisir leur rôle de délégué ou de représentant de leur organisation.

A cet égard, la Table a ambitionné de développer un processus formel d'accueil des nouvelles personnes déléguées. Un guide d'accueil comprenant différentes informations a été rédigé durant l'année et sera remis, non seulement à chaque nouvelle personne déléguée, mais aussi à chaque membre de la Table. Ultérieurement, un processus d'accueil sera proposé par le comité de coordination au cours de la prochaine année.

Par ailleurs, les rencontres régulières du conseil d'administration continuent de tenir lieu de forum d'échanges d'information entre les membres de la Table dans le cadre du « tour de table » instauré depuis plusieurs années déjà. À cette occasion, les membres ont la possibilité de communiquer diverses

informations relatives aux activités, services, projets ou réflexions portées par leur organisation.



TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

Objectif 1.3

Améliorer le fonctionnement des instances de la Table

Les Règlements généraux de la Table ont été adoptés au printemps 2004 et amendés à l'automne 2005 notamment pour préciser le nombre d'administrateurs dans chacun des secteurs composant notre membership.

Avec le temps, il s'est toutefois avéré le besoin de préciser le mandat et le rôle du comité de coordination et des comités de travail et de définir le statut des membres administrateurs ou observateurs et de réviser la composition des secteurs au conseil d'administration et au comité de coordination de même que le processus d'élection des membres du comité de coordination.

À cette fin, un comité ad hoc a été mis sur pied et a proposé divers amendements aux Règlements généraux. Les propositions ont été présentées aux membres de la Table en février et adoptées lors de la séance du conseil d'administration d'avril 2009.

Dans la perspective d'implanter davantage de fluidité et une approche, somme toute, efficace. style d'animation le des rencontres a été davantage resserré. Ceci favorisé des échanges plus constructifs entre les membres, des délibérations efficaces, le respect de l'horaire et une satisfaction généralisée quant au déroulement des séances du conseil d'administration.



De gauche à droite : Normand, Sylvie, Lise, Monique et Gaétane.

Composition du comité ad hoc

- Normand Bourgeois
- Sylvie Bourque
- Lise Poupart
- Monique Villeneuve
- Gaétane Martel

Nombre de rencontres tenues : 3.

RAPPORT ANNUEL 2008–2009 TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

AXE 2

Favoriser l'identification et l'avancement des enjeux et des priorités régionales en matière de violence conjugale.

La consolidation des dossiers sur lesquels la Table oeuvre depuis plusieurs années déjà a servi d'assise aux travaux réalisés durant l'année 2008-2009. En raison de la composition multiethnique de la population montréalaise, la Table a priorisé, dès la fin des années '90, le dépistage des victimes provenant des *communautés ethnoculturelles* ainsi que l'adaptation des services communautaires et publics aux besoins spécifiques des femmes, de leurs enfants et des hommes qui exercent de la violence à leur endroit.

Par ailleurs, la problématique des *enfants exposés à la violence conjugale* est identifiée comme une autre priorité régionale depuis quelques années déjà. En 2000, les partenaires communautaires et publics de la région avaient observé qu'à l'exclusion des enfants desservis par le réseau des maisons d'hébergement, peu d'enfants étaient dépistés pour le problème de violence conjugale. Conséquemment, nombreux d'entre eux ne recevaient pas l'aide appropriée à leurs besoins. Depuis ce temps, un travail essentiel visant la mobilisation rapide des partenaires et la collaboration intersectorielle articulée et structurée de ceux-ci ont été amorcés via les travaux autour du *Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale*. Cet important travail de concertation régionale pour les enfants exposés à la violence conjugale constitue le dossier majeur de la Table. Parce qu'il vise ultimement le mieux-être pour les enfants, il suscite également un engagement et une mobilisation fermes et résolus de tous les partenaires concernés.

D'autre part, divers groupes de personnes, de par la présence de certains facteurs de vulnérabilité, sont plus susceptibles que d'autres d'être victimes d'exploitation et de différentes autres formes d'abus. Elles vivent diverses *réalités particulières*. Ainsi, de par leur seule appartenance à un groupe considéré marginal socialement, elles peuvent se trouver davantage isolées et vulnérables en contexte de violence conjugale.

Ainsi, plusieurs groupes de personnes confinées au silence de l'exclusion sociale vivent des situations potentiellement plus à risque lorsqu'ils sont en plus confrontés à cette problématique sociale. À Montréal, quelques organismes ont développé une expertise de pointe adaptée aux besoins spécifiques de groupes peu desservis par le réseau public. Cette expertise est d'autant plus précieuse en ce qu'elle milite pour un traitement juste, équitable et adapté à toutes les personnes aux prises avec la violence conjugale. Leur présence et leur contribution aux instances de la Table leur permettent de partager leurs préoccupations et leurs expertises en regard de la population desservie par leur organisme et de sensibiliser les autres partenaires sur ces réalités particulières.

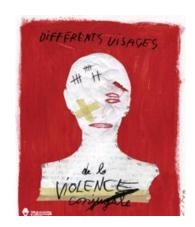
TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

Objectif 2.1

Assurer la continuité et l'avancement des priorités régionales en violence conjugale touchant les communautés ethnoculturelles à Montréal

z Documentation de la nature et des besoins d'information et de production

Tel que précédemment mentionné, la composition multiethnique de Montréal engendre des défis notables en matière d'intervention sociale en général, et en matière de violence conjugale plus particulièrement. En effet, les taux de violence exercée dans un cadre conjugal ou familial envers les femmes, qu'elles soient d'ici ou d'ailleurs. alarmants. En cela, la violence conjugale demeure toujours un enjeu de sécurité et santé publique, et ce, en dépit des mesures et efforts initiés par gouvernements et les différents acteurs sociaux communautaires institutionnels. Peu d'études focalisent spécifiquement leur attention sur la violence subie les femmes par immigrantes et issues des communautés ethnoculturelles (Harper, 2008)1. À la lumière de ces constats, la Table souhaite mener une recherche-action sous la forme d'une analyse de besoins, approche souvent utilisée en santé publique et en intervention sociale, puisqu'elle permet de s'assurer que les actions, programmes,



activités, etc. qui seront entrepris répondent aux besoins réels de la population visée (Mayer et Ouellet, 2000)².

Une demande de subvention a été déposée dès juin 2008 auprès du Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC) relevant du ministère de la Justice afin de financer la réalisation de cette recherche-action. Notre projet a été étudié attentivement par les professionnels du BAVAC durant l'année et une réponse positive nous est parvenue à la fin avril 2009 nous permettant de réaliser ce projet en 2009-2010.

z Recension d'outils et d'activités

En 2008-2009, nous avons réalisé une recension d'outils et d'activités en matière de violence conjugale produits par les diverses organisations oeuvrant auprès des communautés ethnoculturelles afin de

¹ HARPER, Élizabeth (2008) Violence Against Immigrant Women in a Conjugal Context and the Uses of an Intersectional Theoretical Framework, 49 p.

² MAYER, Robert et OUELLET, Francine (2000). *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*, 537 p.

TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

mieux connaître leurs services et les ressources existantes à Montréal.

Afin de colliger cette information, nous avons d'abord dressé une liste exhaustive des organismes oeuvrant en ce sens sur l'Île de Montréal. Par la suite, nous avons contacté chacun d'entre eux afin de connaître précisément leurs activités. Notons que par cette recension, nous cherchions spécifiquement à identifier les activités, telles que les séances de sensibilisation, de formation, etc. ou des outils d'information, de prévention et de sensibilisation, exemple, par dépliants, des affiches, du matériel audiovisuel et ainsi de suite. Puis, à l'aide d'un modèle de fiche standardisé élaboré à une fin de compilation, nous avons consigné et décrit les activités et les outils disponibles pour intervenir en violence conjugale en contexte ethnoculturel. Ce sont ces fiches qui constituent le corps de notre répertoire Internet.

Par ailleurs, soulignons que l'un des avantages de produire un répertoire Internet – outre son coût minime - est qu'il sera aisé de le maintenir continuellement à jour au fur et à mesure que l'information sur les nouvelles activités et nouveaux outils produits par les organismes nous parviendra. Enfin, rappelons que, pour l'instant. nous avons consigné l'information que nous avons reçue; certaines organisations tardant à répondre à notre demande d'information, il sera ultérieurement possible de connaître leurs activités ou outils, le cas échéant.

Afin d'informer les internautes sur les activités et des outils produits en violence conjugale pour les communautés immigrantes et ethnoculturelles, ceux-ci ont été décrits de façon systématique :

chacune des fiches expose le nom et le type d'outils/activités, l'objectif poursuivi, une description de l'outil/activité, le coût, producteur ainsi qu'une l'organisme section commentaire pour compléter l'information s'il y a lieu. De façon générale, nous observons qu'il existe beaucoup plus d'activités offertes en violence conjugale pour les personnes immigrantes et des groupes ethnoculturels que d'outils tangibles. En effet, plusieurs organismes dispensent des sessions de formation ou des séances d'information et de sensibilisation sur le phénomène de la conjugale, notamment français et en anglais – certains les offrent dans diverses langues selon les clientèles auprès desquelles ils interviennent. Cependant, force est de constater que bien peu de matériels audiovisuels, tant en français, en anglais qu'en d'autres langues, existent pour parler sensibiliser les communautés immigrantes et ethnoculturelles à la violence conjugale.

Composition du comité permanent Communautés ethnoculturelles

- Daphnée Casimir, Maison Flora Tristan
- Marc Cournoyer, SPVM
- Élizabeth Harper, École de Service social UQAM
- Melpa Kamateros, Bouclier d'Athéna
- Manuela Pedroso, Service d'aide à la famille
- · Celia Roja-Viger, CRI-VIFF
- Assunta Sauro, Centre des femmes italiennes de Montréal
- Isabelle Marchand, TCVCM
- Monique Villeneuve, TCVCM

Nombre de rencontres tenues : 3.

RAPPORT ANNUEL 2008-2009 TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

z Production, promotion et diffusion des actes de la Journée d'étude du 27 novembre 2007

Lors de la tenue de cette journée d'étude, la Table avait préalablement pris la précaution d'obtenir les autorisations nécessaires tant pour la publication des textes des conférences que des photos produites pour l'évènement. Il a ainsi été plus aisé de recueillir tous les textes des conférences et de les adapter techniquement pour faciliter leur mise en ligne sur notre site web.

Les actes de la Journée d'étude incluant tous ces textes et une trentaine de photos de l'évènement ont ainsi été rendus disponibles en octobre 2008.

Toutes les personnes qui s'étaient inscrites à cette journée d'étude ainsi que les membres de la Table et différentes autres partenaires ont été informés de la mise en ligne de ces actes par un courriel personnalisé.

Cette section de notre site Web a été visitée à 4352 reprises pour la période du 21 octobre 2008 au 31 mars 2009.



JOURNEE D'ETUDE

Les actes de la journée d'étude du 27 novembre 2007 sont maintenant disponibles

Pour plus de détails >>

TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

Objectif 2.2

Assurer la continuité et l'avancement des priorités régionales concemant les enfants exposés à la violence conjugale

z Coordination des travaux du comité de suivi et du déploiement du Protocole sur le territoire montréalais, de concert avec l'Agence de la Santé et des services sociaux de Montréal

Au cours de l'année 2008, la Table a poursuivi la co-coordination du comité du suivi du protocole. Quatre rencontres ont eu lieu. Les rencontres ont notamment porté sur les suivis relatifs à la recherche d'évaluation du protocole et les avancées des comités locaux dans la mise en œuvre du protocole. Également, le comité de suivi a élaboré un plan d'action pour guider ses travaux en 2008-2009; ce plan d'action comprenait un objectif important, soit de préparer le déploiement du protocole et, plus spécifiquement, de réfléchir et de concevoir une structure de coordination et de mise en œuvre du protocole. Sous forme de comité ad hoc, un groupe restreint de membres composant le comité de suivi a été formé afin de réfléchir et de proposer un plan de déploiement. Une première rencontre a eu lieu en novembre 2008.

z Co-coordination des comités locaux

Dans le cadre du projet pilote, deux comités locaux sont chargés de la mise en œuvre du protocole dans leur territoire respectif. Ils ont tous deux tenu six rencontres en 2008.

Différentes activités ont occupé les comités locaux, notamment la création d'outils illustrant le protocole ainsi que la discussion de cas cliniques qui servent, entre autres, à s'approprier les modalités du protocole et à mieux collaborer ensemble. Lieux de partage et de mise en confiance, soulignons aussi que les comités locaux ont permis l'émergence d'initiatives diverses entre différents partenaires qui ont favorisé une meilleure connaissance du travail des uns et des autres et ainsi, une intervention plus efficience auprès des enfants.

z Tournée d'information conjointe avec l'Agence

Initiative de la Table et de l'Agence, une tournée d'information et de sensibilisation au protocole a été entamée et dispensée conjointement en 2008. Au total, neuf séances ont été offertes aux organisations partenaires, soit les maisons d'hébergement, les organismes intervenant auprès des conjoints violents

TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

et sept CSSS. Quant aux autres organisations, à savoir le SPVM, les Centres Jeunesse ainsi que 5 autres CSSS, la tournée d'information sera finalisée à l'automne 2009.

De manière générale, les personnes rencontrées ont apprécié que les représentantes de la Table et de l'Agence se rendent dans leurs organisations afin, non seulement, de présenter le Protocole mais plus particulièrement afin d'être à l'écoute des enjeux locaux ou sectoriels liés au futur déploiement du Protocole sur leur territoire.

z Organisation d'activités publiques

La Table de concertation a participé, en décembre 2008, à l'organisation d'une activité portant sur la sensibilisation à l'exposition à la violence conjugale, une initiative du SPVM, en collaboration avec les Centres Jeunesse du Québec. Outre l'objectif de mieux informer les policières et policiers à l'intervention auprès des enfants, l'événement visait à améliorer la communication et la collaboration entre le SPVM et les CJ afin d'assurer une meilleure intervention auprès des enfants aux prises avec la violence conjugale. En 2009, d'autres activités de ce type sont prévues et la Table y joue un rôle de coordination considérable.

Par ailleurs, la Table a participé, d'une part, comme membre du comité organisateur du *Séminaire de transfert des connaissances du CRI-VIFF*, qui s'est déroulé le 26 mars 2009. D'autre part, la chargée de projet concernant le protocole, en collaboration avec Myriam Dubé,

chercheure au CRI-VIFF a présenté une communication et animé un atelier portant sur ce dernier.

z Mise en œuvre des recommandations issues du rapport d'évaluation produit par le CRI-VIFF

L'analyse et les recommandations du rapport de recherche, amorcé en 2007 par Myriam Dubé, furent élaborées en décembre 2008, avec la collaboration d'Isabelle Marchand chargée de projet à la Table, et le rapport a été publié à l'aube du printemps 2009. Plutôt libellé sous forme de conditions ou facteurs de succès qu'en termes de recommandations, le rapport souligne quatre aspects essentiels à l'action intersectorielle en général et au protocole en particulier :

- La motivation des partenaires et le leadership organisationnel: des assises primordiales à l'implantation du protocole;
- Favoriser la communication et le partage d'intérêts communs: une solution face à la divergence des mandats;
- Le développement d'une compréhension commune de la problématique et de l'utilisation des modalités de référence et de collaboration du protocole;
- Informer, sensibiliser et mieux comprendre le protocole : l'importance de la formation continue

De façon générale, ces éléments mis en relief dans l'étude corroborent étroitement l'expérience des

TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

partenaires dans leurs efforts de mise en œuvre du protocole de collaboration intersectorielle – que ce soit au sein des comités ou d'activités spécifiques organisées entre partenaires. Quant à la dernière proposition concernant la formation continue, cette activité est à réfléchir pour l'année 2009, dans le cadre du déploiement du protocole dans l'ensemble de l'agglomération montréalaise.

z Production de différents outils d'information, de formation, de sensibilisation, d'appropriation et d'évaluation

Cet aspect notamment la mise sur pied d'activités de formation et l'élaboration d'outils est anticipée dans le cadre du déploiement du protocole sur l'ensemble du territoire montréalais. À cet égard, les résultats de la recherche exploratoire montrent toute l'importance que revêt la formation continue afin de sensibiliser non seulement les gestionnaires à l'application du protocole, mais aussi, toutes et tous les intervenants issus des groupes partenaires.

Quant à l'évaluation de celui-ci, il faudra attendre, d'une part, qu'il soit déployé dans toutes les agglomérations de la région et, d'autre part, de laisser un espace-temps raisonnable aux organisations afin qu'elles l'intègrent dans leurs pratiques d'intervention. Une fois cette étape réalisée, il sera ainsi possible d'entamer un processus d'évaluation rigoureux.

z Appui aux partenaires

La Table a joué un rôle de soutien et d'accompagnement dans les divers besoins exprimés par les groupes partenaires. Plus spécifiquement, ces demandes ont été exprimées dans divers contextes, par exemple dans le cadre des locaux comités ou en sollicitant directement la chargée de projet pour des avis ou de l'appui à des projets ponctuels.



TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

z Promotion des recommandations de la Table pour la mise sur pied de services de supervision de droits d'accès.

Le comité ad hoc de la Table, chargé d'actualiser ce mandat, a analysé les orientations retenues pour l'organisation d'offres de services en supervision des droits d'accès pour les prochaines années à Montréal.

Ainsi, dès septembre 2008, la Table des directeurs généraux de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal a décidé de lancer un appel d'offres sur invitation auprès de 5 organismes communautaires montréalais ayant déjà signé des ententes de services avec les Centres jeunesse.

Le comité ad hoc de la Table a fait part de sa déception à l'Agence sur le fait que notre recommandation de confier à un seul organisme possédant plusieurs points de services et dédiés exclusivement à l'organisation des services de SDA soit désigné pour offrir les services pour l'ensemble de la région ne soit pas retenue.

Les offres de services ont été analysées par un comité de sélection composé de deux représentants de l'Agence, deux provenant des CSSS, un représentant des centres jeunesse, un du ministère de la Famille et des Aînés et un représentant des regroupements communautaires à la lumière du Guide relatif à l'organisation des services de

supervision des droits d'accès publié par le ministère de la Famille et des Aînés en avril 2008.

La Table a offert ses services à l'Agence pour participer aux travaux du comité sélection en remplacement du Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM) qui avait refusé l'invitation de l'Agence de participer aux travaux de ce comité. Notre lettre étant parvenue après le début des travaux du comité de sélection, cette première demande a été refusée.

Nous avons également offert notre contribution pour participer aux travaux d'un comité qui aura pour mandat d'élaborer les modalités de collaboration incluant les contrats types, une liste d'indicateurs de suivi de la qualité des services, une articulation des services avec la Cour supérieure et les besoins de formation des intervenants.

L'Agence a acquiescé à cette demande. Les travaux de ce 2^e comité devraient débuter en 2009-2010.

Composition du comité ad hoc

- Sylvie Bourgue, Inter-Val 1175
- Myriam Dubé, CRI-VIFF
- France Dupuis, L'Escale pour Elle
- Hélène Hauspied, Centre des femmes de Montréal
- Yves C. Nantel, SAC
- Claudine Simon, Côté cour
- Monique Villeneuve, TCVCM

Nombre de rencontre tenue : 1.

TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

Objectif 2.3

Assurer la continuité et l'avancement des priorités régionales concemant les personnes ayant des besoins particuliers en contexte de violence conjugale

Il n'existe que peu de données, de recherches OU d'études mesurant l'ampleur diverses réalités des particulières en violence conjugale. Conséquemment, les besoins personnes directement concernées par ces situations sont difficiles à évaluer et à combler

L'information à diffuser aux intervenantes et intervenants sur les différents facteurs de vulnérabilité associés aux personnes ayant des besoins particuliers en contexte de violence conjugale constitue un fil conducteur dans l'action qu'a poursuivie le comité permanent de la Table au cours de l'année.

Pour ce faire, nous avons poursuivi notre travail afin de produire et diffuser 3 capsules web illustrant quelques réalités particulières de la violence conjugale. Le lancement officiel a eu lieu le 16 octobre 2008 dans le cadre de la première réunion régulière du conseil d'administration. Ces capsules ont également été traduites et sous-titrées en langue anglaise afin de rejoindre un plus large public d'internautes.

Le comité a également œuvré à la préparation des **journées d'étude** auxquelles nous avons fait référence plus avant dans ce rapport.

z Production et diffusion de 3 capsules web

Plusieurs étapes de pré production, production et post production de ces capsules ont été franchies au cours du printemps et de l'été 2008 de manière à rendre les disponibles tôt à l'automne.

Ainsi, l'embauche de l'équipe production, les Alter Citoyen, a été conclue en mai 2008 et la finalisation des scénarios a été complétée à la fin juin. Le tournage a débuté en juillet pour se terminer en août. La postproduction a été rondement menée au fur et à mesure où le tournage se complétait, si bien qu'à la mi-septembre, le comité a assisté à une projection. première Quelques ajustements et modifications ont été apportés à certaines scènes de manière à rendre le message plus clair.

Parallèlement à ce travail, les membres du comité ont contribué à enrichir les scénarios des trois capsules et ont sollicité différents partenaires afin de compléter le financement de que nous avions reçu du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

z Activité de lancement des capsules sur le site Web de la Table et sur les sites Web des membres

L'orchestration de la diffusion des 3 capsules a nécessité une certaine logistique puisque la journée où nous tenions notre lancement officiel, les capsules étaient simultanément disponibles sur notre site Web. Elles ont été intégrées aux sites des membres partenaires dans les jours suivants.

L'activité de lancement du 16 octobre 2008 a réuni plus d'une soixante de personnes qui ont complété un court sondage permettant de connaître leur opinion sur différentes questions. Ainsi, 99% d'entre elles ont apprécié le choix des réalités particulières illustrées. Le contenu des capsules a été jugé pertinent dans une proportion de 95% alors que le contenu des capsules a été jugé utile aux intervenantes et intervenants dans une proportion de 91%.

Les seules statistiques du site Web de la Table nous démontrent que pour la période se situant entre le 16 octobre 2008 et le 31 mars 2009, les capsules ont été visionnées à 2750 reprises. Ce chiffre n'inclut pas les statistiques de nos différents partenaires.

Le comité avait également prévu, à l'étape de l'élaboration du projet, de rendre accessibles ces capsules aux internautes de langue anglaise. Grâce à une subvention de l'Agence de la Santé et des Services sociaux de Montréal et de Patrimoine Canada, les capsules ont été traduites et sous-titrées. Elles seront mises en ligne sur notre site Web au mois de mai 2009.





Composition du comité permanent Réalités particulières en violence conjugale

- Line Bergeron, Maison des femmes sourdes de Montréal (mars à décembre 2008)
- Marie-Hélène Blanc, Association québécoise Plaidoyer-Victimes
- Nathalie Dufour, Maison des femmes sourdes de Montréal (à compter de janvier 2009)
- Yves C. Nantel, SAC
- Karol O'Brien, CSL
- Annie Pelletier, CRI-VIFF
- Monique Villeneuve, TCVCM
- Vicki Zorbas, Côté cour

Nombre de rencontres tenues : 6.

TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

Objectif 2.4

Développer des stratégies pour influencer les décideurs politiques

Au cours des derniers mois, nous avons déployé diverses stratégies en vue d'influencer les décideurs politiques, et ce, tout en tenant compte de la composition de la Table et du mandat de concertation régionale en violence conjugale.

Une première occasion s'est offerte dans le cadre du dossier de supervision des droits d'accès auquel nous avons précédemment fait référence. Notre offre de collaboration avec l'Agence de la Santé et des Services sociaux de Montréal au sein d'un comité de travail qui définira divers encadrements dans la mise en œuvre de l'offre de services à Montréal nous permettra de veiller à la prise en compte de la violence conjugale dans l'ensemble de la problématique.

La deuxième opportunité s'est présentée en janvier 2009. À cette occasion, le Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle invitait la Table, pour la première fois depuis que ce comité a faire été créé, à part de ses commentaires et de son évaluation en regard des réalisations gouvernementales concernant le plan d'action en matière de violence conjugale 2004-2009.

Les membres de la Table ont ainsi profité de cette occasion pour faire le bilan de ses propres actions en rapport avec le plan d'action gouvernemental. Nous avons plus particulièrement insisté, dans le cadre de cet exercice qui a mis à contribution nos 2 comités permanents, nos recommandations pour le prochain plan d'action gouvernemental en violence conjugale

TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

Projets en partenariats

La Table participe activement à des projets en partenariat avec d'autres acteurs sociaux impliqués en violence conjugale à Montréal afin de partager de l'information, d'effectuer du réseautage, de faire avancer des projets qui auront des impacts tant pour les intervenantes et les intervenants que pour les victimes ou leurs familles.

z Carnet de ressources

Au printemps 2008, le Service de police de la Ville de Montréal a lancé l'initiative de la production d'un carnet de ressources qui sera distribué par les policiers et policières auprès des victimes de violence conjugale afin que celles-ci soient appuyées dans leurs démarches de demandes d'aide.

Le carnet aborde les diverses manifestations de la violence conjugale et inclus également quelques questions favorisant une autoévaluation en regard de la violence vécue au sein d'une relation conjugale.

La Table a participé activement au développement du contenu de cet outil de sensibilisation en compagnie des autres membres du comité. Le carnet sera disponible à l'été 2009.

Composition du comité de travail

- Bouchra Taibi, Étudiante à àl'UQAM
- Marc Cournoyer, SPVM
- Myriam Dubé, CRI VIFF
- Élizabeth Harper, CRI VIFF
- Carole Lazure, CSSS
- Anne Marguis, ASSSM
- Lise Poupart, TCVCM

z Impact du savoir sur la société (ISS)

Dans le cadre des travaux menés par le comité de coordination de *l'Impact du savoir sur la société* (ISS) du CRI-VIFF, la Table participe à l'orientation et à l'encadrement de l'initiative stratégique de mobilisation des connaissances intitulée *La violence envers les femmes : du savoir vers l'action*.

Ce projet triennal vise essentiellement à augmenter la sécurité physique et affective victimes et de leur famille.

Pour ce faire, différentes activités en partenariat ont été et seront réalisées telles : production de documents synthèses de recherches, de séminaires d'appropriation des connaissances et d'outils de sensibilisation, de dépistage, de prévention ou d'intervention.

Un colloque de deux jours qui se tiendra à Longueil les 12 et 13 novembre 2009 servira d'activité de clôture à cette initiative de mobilisation des connaissances. Ce colloque abordera les questions liées au transfert et à la mobilisation des connaissances entre les milieux de la pratique et de la recherche, dans les domaines de l'éducation, de la santé publique et des sciences sociales.

RAPPORT ANNUEL 2008-2009 TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

Membres du comité de coordination en 2008-2009



De gauche à droite sur le cliché:
Gaétane Martel, secrétaire-trésorière;
Normand Bourgeois, vice-président;
Melpa Kamateros, administrateure;
Lise Poupart, présidente, Marie Doyon,
administrateure, Sylvie Bourque,
administrateure et Marc Cournoyer,
administrateur. Marie-Hélène Blanc,
administrateure, était absente au
moment de la prise de photo.

Membres de l'équipe en 2008-2009



Monique Villeneuve, coordonnatrice et Isabelle Marchand, chargée de projet.

Note

Les textes inclus dans ce document ont été féminisés dans la mesure du possible. Cependant, lors de certains passages, il nous a semblé plus pratique d'utiliser la forme masculine afin de faciliter la lecture. Il faudrait n'y voir qu'une manière d'alléger le texte et, d'aucune façon, une procédure discriminatoire.

RAPPORT ANNUEL 2008–2009 TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL

Ce document est produit par

La Table de concertation en violence conjugale de Montréal

110, rue Sainte-Thérèse, bureau 205

Montréal (Québec) H2Y 1E6 Téléphone: (514) 396-2612 Télécopieur: (514) 396-2200 Courriel: villeneuve@tcvcm.ca

Site WEB: www.tcvcm.ca